

Le verset de la semaine

Houqath

Le paradoxe

« Ceci est la loi de la Thora... »(Nombres XIX, 2)

C'est par ces mots que commence la paracha et ils introduisent aux lois de la vache rousse qui en marquent le début. Le mot « loi » doit être entendu en un sens catégorique, à la manière des axiomes en mathématiques. Ceux constituent les principes directeurs auxquels doivent obéir toutes les règles du système considéré. La loi de la Thora, c'est pour ainsi dire la loi fondamentale qui gouverne toute la Thora.

Or, les lois de la vache rousse se résument au fait de tuer une très belle vache, mélanger ses cendres avec de l'eau et les asperger sur une personne impure pour la purifier. Pourquoi cette loi, qui finalement n'est qu'un loi de détail, mérite-t-elle d'être introduite par cette expression « Ceci la loi de la Thora » et pourquoi est-elle placée dans la paracha de Houqath qui ne traite pas des lois de pureté et d'impureté qui ont leur place dans le Lévitique.

Cela tient au fait qu'elle comporte un enseignement qui éclaire toute la paracha et dont on peut même dire qu'il constitue un point fondamental du judaïsme. C'est qu'un paradoxe s'attache à ces eaux de la vache rousse :elles rendent pur celui qui est impur, mais rendent impur celui qui était pur.

Ceci nous enseigne que tel un médicament, une *mitzva* ne peut être telle que lorsque c'est le moment de la faire et ce même geste devient une faute en d'autres circonstances. Et ceci éclaire toute la paracha.

Lorsqu'après la traversée de la mer Rouge les Enfants d'Israël ont souffert de la soif, Hachem a ordonné à Moïse de frapper un roc de son bâton pour que celui-ci donne de l'eau (Voir la Paracha de Bechala'h).Or, voici que ce même geste devient dans cette paracha une faute : il fallait maintenant parler au rocher et Moïse a frappé comme il l'avait fait auparavant ; la sanction sera sévère : ce n'est pas lui qui fera entrer les Enfants d'Israël sur la terre qui leur a été donnée. Les circonstances ont changé. Nous sommes au terme des quarante ans de la marche au désert ; le langage ne doit plus être celui de la force, mais celui de la parole, même avec un objet inanimé comme le rocher. À plus forte raison, c'est le dialogue qui doit prévaloir avec les hommes.

Vers la fin de la paracha, les serpents mordent les enfants d'Israël qui – de nouveau – avaient récriminé contre Hachem et contre Moïse.

Beaucoup en meurent. Les survivants font acte de repentance ; dès lors, la figure du serpent guérira ceux que le serpent de nature aurait mordus. Il leur suffit pour cela de lever les yeux vers un serpent d'airain monté, comme une enseigne, sur un poteau.

C'est cela la loi de la Thora et l'enseignement de la paracha : ce n'est pas l'eau lustrale qui rend pur ou impur, ce n'est pas le bâton qui donne de l'eau ou qui la retient, ce n'est pas le serpent qui tue ou qui guérit.

C'est réaliser la volonté d'Hachem qui rend pur, qui abreuve d'eau vive et qui guérit.